Envoyé en préfecture le 23/11/2026
Reçu en préfecture le 23/11/2026
Publié le
ID : 029-242900835-20261123-B26_104-DE

MORLAIX communauté
BRO MONTROULEZ

Morlaix Communauté
Décision du Bureau Communautaire n° B26-104

Séance du lundi 16 novembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le seize novembre à dix-huit heures, le Bureau Communautaire s'est réuni en Salle Multifonctions à Le Cloître Saint-Thégonnec, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul Vermot, Président.

Date de la convocation : le 10 novembre 2026
Nombre de membres en exercice : 36
Nombre de membres présents : 31
Nombre de votants : 31

Étaient présents : Jean-Paul Vermot, Guy Pennec, Arnaud Favé, Christine Prigent, Julien Kerguillec, Joëlle Huon, Sébastien Marie, Catherine Tréanton, Pierre Le Goff, Jonas Plusquellec, Valérie Scattolin, Sandrine Delory, Yvon Laurans, Nathalie Barnet, Julie Hamon, David Guyomar, Michael Restier, Alban le Roux, Eric Cloarec, Anne-Lise Jacq, Yvon Denis, Patrick Berger, Pascal Lecomte, Hervé Loussaut, Philippe Adam, Serge Wlodarczak, Bernadette Auffret, Marc Boizard, Stéphane Lozdowski, Anne-Marie Kerviel, Gilles Creach.

Étaient absents excusés : Marion Picart, Joseph Irrien, Sandrine Autret, Hervé Cillard, Gwenolé Guyomarc'h.

Accord-cadre de maintenance des portes et portails motorisés et des ascenseurs et monte-charges

Projet de territoire Trajectoire 2030
Orientation stratégique n°4 "Assurer des services du quotidien de qualité"

Rapporteur : Joëlle Huon

Une consultation en 2 lots a été lancée sous la forme d'un marché à procédure adaptée concernant la maintenance des portes et portails motorisés et des ascenseurs et monte-charges de Morlaix Communauté.

Les accords-cadres seront conclus, en application des articles R 2162-1 à R 2162-6 et R 2162-13 à R 2162-14 du Code de la commande publique (accord-cadre à bons de commande), pour une durée d'un an, reconductible 3 fois (pour 4 ans maximum).

La consultation est allotie comme suit :

Lot(s)	Désignation	Maximum € HT/an
01	Portes, portails, barrières, volets et rideaux motorisés	14 000,00 €
02	Ascenseurs et monte-charge	39 000,00 €

Vu l'avis de la Commission Ressources et affaires générales du 4 novembre 2026,

Vu l'avis de la Commission des marchés qui se prononcera le 10 novembre 2026,

Il est proposé au Bureau Communautaire :

- **d'autoriser le Président ou son représentant à attribuer et à signer les accords-cadres correspondants,**

Envoyé en préfecture le 23/11/2026
Reçu en préfecture le 23/11/2026
Publié le
ID : 029-242900835-20261123-B26_104-DE

- **d'autoriser le Président ou son représentant à signer les éventuelles modifications aux accords-cadres et à prononcer leur éventuelle résiliation.**

Après en avoir délibéré,
Décision du Bureau : adopté à l'unanimité.

Le Président
Jean-Paul Vermot

